

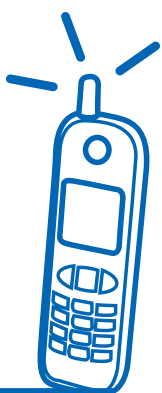


INFORMATION

Je n'ai pas été remboursé

Pour toute demande de copie de ma feuille de soins ou de ma facture, je contacte d'abord la Cnam de la Gironde.

Sur présentation de l'accord délivré par ma caisse, je peux ensuite m'adresser à mon professionnel de santé pour obtenir mon duplicata.



Pour demander un duplicata, je contacte la Cnam de la Gironde au **36 46**

(prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs)

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

GIRONDE